

## CIRCULAIRE D'INFORMATION

**DATE**: Le 22 février 2022 N° 2022-04

CATÉGORIE: ASSURANCE

**DESTINATAIRES**: Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux

et comptes nationaux

OBJET: Amélioration des taux de prime initiaux et des classements pour les produits d'assurance

temporaire Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 (diminution allant

jusqu'à 6,2 %, avec un classement général moyen au 2e rang sur le marché)

Précisions sur la modification de taux Nous sommes heureux d'annoncer que nos taux de primes initiaux améliorés pour les produits d'assurance temporaire Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 entreront en vigueur le 15 mars 2022. Nous avons diminué nos taux de primes initiaux pour la plupart des groupes d'âge et des montants d'assurance, la diminution moyenne étant de 5.3 %.

Nous avons indiqué ci-dessous les diminutions moyennes des taux de primes initiaux pour chaque produit\* :

Solution 10	Solution 20	Solution 25	Solution 30
-5,4 %	-4,7 %	-6,2 %	-4,9 %

Veuillez noter que 90 % des rajustements de taux sont des diminutions, 8 % des rajustements de taux sont des augmentations et 2 % des taux demeurent inchangés.

Amélioration du positionnement concurrentiel global

Nos nouveaux taux amélioreront considérablement notre classement concurrentiel\* au sein de notre clientèle cible des 25 à 50 ans, et nous avons atteint un classement général moyen de 2<sup>e</sup> sur le marché par rapport à 20 produits comparables.

### Échantillon des changements du classement

35	500 000 \$								1 000 000 \$									
ans		Non-f	umeur			Fun	neur			Non-f	umeur		Fumeur					
aris	Femme Hom		nme	Femme		Homme		Femme		Homme		Femme		Homme				
SOLUTION	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.		
10	2	2	3	3	2	2	3	2	3	1	5	1	3	2	5	2		
20	5	3	8	3	3	2	5	3	6	2	10	2	4	3	6	3		
25	4	1	7	2	6	1	3	2	6	1	6	1	4	1	5	2		
30	7	1	9	2	7	3	6	1	9	2	9	2	7	2	6	1		

40	500 000 \$									1 000 000 \$									
ans		Non-f	umeur		Fumeur					Non-f	umeur		Fumeur						
aris	Femme Homme		nme	Femme Homme		Femme		Homme		Femme		Homme							
SOLUTION	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.			
10	3	1	2	1	4	2	4	2	4	1	5	1	7	2	7	2			
20	4	2	8	2	4	2	5	2	7	1	9	2	4	3	4	3			
25	5	1	5	2	6	1	3	2	7	1	5	2	7	1	4	2			
30	8	2	9	1	6	2	7	1	8	1	9	2	7	2	7	2			

45	500 000 \$									1 000 000 \$									
ans		Non-f	umeur		Fumeur					Non-f	umeur		Fumeur						
alis	Femme Homm		nme	Femme		Homme		Femme		Homme		Femme		Homme					
SOLUTION	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.	Ancien	Nouv.			
10	3	1	6	1	3	2	4	2	5	1	9	3	3	2	7	2			
20	4	3	6	2	5	2	7	2	7	1	10	2	6	2	9	3			
25	9	2	6	1	6	2	4	2	9	2	6	1	7	2	6	3			
30	9	3	9	2	6	2	6	2	9	3	9	3	7	2	6	2			

<sup>\*</sup> Les classements sont basés sur les soumissions tirées de LifeGuide le 16 février 2022 et comparent les taux de prime initiaux de Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 à ceux de 20 autres produits d'assurance temporaire comparables pour les personnes assurées et les montants de protection indiqués.

### Mise à jour de l'illustrateur

Le logiciel d'illustrations Envision (version 13.0.0) et l'illustrateur Web inclus dans notre processus d'assurance vie Rapide & Complet reflèteront les nouveaux taux à compter du 15 mars 2022. Assurez-vous d'avoir la plus récente version de notre logiciel d'illustrations Envision sur votre ordinateur ou de la télécharger à partir de notre site Web à l'intention des conseillers.

# Accès anticipé aux nouveaux taux

Les nouveaux taux entreront en vigueur le <u>1<sup>er</sup> mars 2022</u> dans LifeGuide<sup>®</sup>, un logiciel de soumission externe indépendant. Par conséquent, le taux s'appliquant aux nouvelles propositions pour les produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30 soumises du 1<sup>er</sup> mars au 15 mars 2022 sera le taux le plus bas entre le nouveau taux et le taux courant, en fonction des règles transitoires ci-dessous.

## Règles de transition

- Pour les affaires en traitement reçues au siège social avant le 15 mars 2022 et qui sont approuvées, les polices seront automatiquement établies selon le taux le plus bas entre les nouveaux taux de primes initiaux et les taux de prime initiaux actuels. Les polices doivent toutefois être régularisées avant 11 h, heure de l'Est, le 31 mars 2022.
- Nous établirons selon les nouveaux taux les propositions reçues au siège social à compter de 17 h, heure de l'Est, le 14 mars 2022 qui sont approuvées pour les produits Solution 10, Solution 20, Solution 25 et Solution 30.
- Toute police Solution 10, Solution 20, Solution 25 ou Solution 30 qui est établie au plus tard le 15 mars 2022, mais qui n'est pas encore réglée, doit être retournée au siège social au plus tard le 31 mars 2022 à 17 h, heure de l'Est, afin d'être établie de nouveau pour que les nouveaux taux s'appliquent.
- Toute demande de réouverture d'une proposition fermée pour une police Solution 10, Solution 20 Solution 25 ou Solution 30 doit, pour bénéficier des taux plus bas actuels, être reçue au siège social au plus tard le 15 mars 2022 à 17 h, heure de l'Est.

### Compétence

Angela Chapman, gestionnaire de produits, Assurance et Marketing, Marchés individuels

Réservé aux conseillers